

**CABINET D'EXPERTISE,
CONSULTING ET
FORMATION EN IMMOBILIER**



L'expertise à votre service

mpexpertimmo
L'expertise à votre service



PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Acquisition, vente, projet de réhabilitation
Donation, succession, indivision, séparation
Investissement immobilier
Déclaration ISF
Demande de prêt hypothécaire
Expropriation



BIENS IMMOBILIERS A USAGE D'HABITATION

Appartements, maisons,
terrains à bâtir, biens atypiques

BIENS IMMOBILIERS A USAGE PROFESSIONNEL

Murs commerciaux, fonds de commerce,
locaux professionnels, industriels.



Acquisition, cession
Révision triennale des loyers
Indemnités d'éviction
Droit au bail

TOUTE L'EXPERTISE...



Ecoute de vos besoins,
analyse globale de la
situation.



Visite du bien,
prise de photos.

Analyse de la situation
géographique, juridique,
urbanistique et locative
du bien immobilier.



Choix et application
des méthodologies
adaptées.

Estimation de la
valeur vénale.



Rédaction, remise
et commentaire du
rapport.

ANALYSE GLOBALE

=

**OPTIMISATION DE
VOTRE PROJET**

... A VOTRE SERVICE

Vous souhaitez connaître la valeur de votre bien immobilier, vous mettre d'accord avec une autre partie sur un prix, éviter un litige?

L'expertise permettra d'estimer la valeur de votre bien immobilier en toute impartialité dans le cadre d'un rapport écrit, argumenté et justifié.

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier vétuste, impropre à l'habitation et souhaitez le réhabiliter ? Vous souhaitez connaître le niveau d'investissement adapté ?

L'expertise tiendra compte de l'analyse globale de votre projet pour estimer la valeur vénale de votre bien immobilier et sa valeur locative avant et après travaux.



QU'EST CE QU'UN EXPERT IMMOBILIER ?

L'expert est un professionnel de l'immobilier dont la mission consiste à déterminer de façon précise et objective la valeur vénale d'un bien immobilier; c'est-à-dire le prix auquel ce bien peut être vendu d'après l'état du marché à un instant donné.

POURQUOI FAIRE APPEL A UN EXPERT ?

L'expert estime la valeur réelle du bien immobilier concerné sur la base de critères objectifs. Il réalise sa mission de manière neutre et indépendante.

L'expert procède à une visite détaillée du bien.

Il tient compte de l'ensemble des éléments pouvant faire augmenter ou diminuer la valeur du bien.

Il remet un rapport écrit, illustré et commenté.

Il peut justifier ses méthodes de calcul auprès d'un particulier, de l'administration ou encore du tribunal.

**POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ LE CABINET.
DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE.**

Cabinet MPexpertimmo

Technopôle Domolandes
50 allée de Cérès 40230
Saint-Geours-de-Maremne
06 18 07 60 06 - 05 58 55 59 55
mpexpertimmo@sfr.fr
www.mpexpertimmo.com



Madeleine PERRIN

EXPERTE EN IMMOBILIER
Gérante MPEXPERTIMMO



Mon expérience et mes compétences au service de l'expertise...

Mon MASTER 2 en Droit immobilier et mes 10 ans d'expérience en qualité de conseillère en transaction immobilière et de juriste m'ont permis d'appréhender tous les domaines de l'immobilier.

Chaque projet immobilier est complexe et sa réussite repose sur une écoute attentive des besoins du client, une analyse de la situation dans sa globalité ainsi qu'une bonne connaissance du marché local et de la réglementation applicable.

«Parce que chaque expertise est unique, l'expert vous apporte son expérience, sa neutralité et sa compétence pour vous assurer une estimation au plus juste.»



Madeleine PERRIN, Experte en immobilier agréée auprès du Centre National de l'Expertise